



## DECOUVERTE DES METIERS DE L'AIDE ET DES SOINS AUX PERSONNES

IDENTIFICATION	
Intitulé de l'Unité d'Enseignement : <b>DECOUVERTE DES METIERS DE L'AIDE ET DES SOINS AUX PERSONNES</b>	Niveau d'études : <b>ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION</b>
Nombre de périodes : <b>24 Périodes</b>	N°UE : 1247 CODE : <b>80 00 01 U21 D1</b> Code de référence : <b>1247</b>

DESCRIPTION
<p><b><u>Finalités générales</u></b></p> <p>Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette unité de formation doit :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;</li><li>- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.</li></ul>
<p><b><u>Finalités particulières</u></b></p> <p>L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant d'apprécier sa motivation et ses atouts face aux métiers de l'aide et des soins aux personnes, leurs contraintes et leurs exigences.</p>
<p><b><u>Prérequis :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>◆ Comprendre un texte écrit (+/- 30 lignes) dans un langage usuel, par exemple en réalisant une synthèse ou en répondant à des questions sur le fond ;</li><li>◆ émettre, de manière cohérente et structurée, un commentaire personnel à propos d'un texte.</li></ul>
<p><b><u>Documents de référence pour une préparation préalable au cours :</u></b></p> <p>Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 19 février 2018, sur avis conforme du Conseil général. Dossier pédagogique section aide-soignant Enseignement secondaire supérieur de transition</p>

**Programme- Compétences attendues :**

L'étudiant sera capable : sur base de situations professionnelles exemplatives, d'identifier :

- des tâches spécifiques relatives à la profession de l'aide familial et de l'aide-soignant, telles que précisées dans la réglementation,
- des qualités humaines et professionnelles requises,
- des contraintes exigées par l'exercice des professions, par exemple : extrait du casier judiciaire, santé, horaires de travail,
- l'organisation et les exigences de la formation,
- ses atouts, ses potentialités et ses limites,
- les aspects professionnels qui l'attirent ou le gênent éventuellement.

**Acquis d'apprentissage**

**Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :** d'exprimer en quoi ses atouts et ses limites sont compatibles avec les exigences des formations et des professions de l'aide et des soins aux personnes.

**Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :**

- La qualité de son analyse et de l'argumentation,
- La clarté avec laquelle l'étudiant s'exprime.

**Bibliographie :**

- Dossier pédagogique AS/AF
- ASD Guide de référence des tâches de l'aide familiale

**Statut des cours :** Obligatoire

**PERSONNEL(S) ENSEIGNANT(S)**

Mme Bertrand Dominique

**METHODOLOGIE**

- Méthode interrogative
- Méthode expositive : présentation des métiers

**MODES D'EVALUATION**

Evaluation écrite en fin d'UE